

Les chambres d'agriculture prêtes à travailler avec le gouvernement

© 13/07/2018 | 🧑‍🌾 CLG • 📰 Terre-net Média

Le 4 juillet 2018, Edouard Philippe, Premier ministre, et Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, présentaient le plan interministériel sur la biodiversité. Les chambres d'agriculture, visant performance économique des exploitations et préservation de la biodiversité, retrouvent certains de leurs objectifs dans ce plan et saluent donc le travail du gouvernement.

Les **chambres d'agriculture** accompagnent quotidiennement près de 700 groupes d'agriculteurs dans leur démarche d'information et d'échange quant aux pratiques respectueuses de l'environnement, notamment la biodiversité. Ainsi, elles formulent régulièrement des préconisations dans le cadre de leur engagement au service de la biodiversité. Certaines de celles-ci se trouvent aussi dans le plan interministériel présenté le 4 juillet. Les chambres d'agriculture saluent notamment l'objectif du plan visant à « **zéro artificialisation nette** » **des sols**, par le renforcement du suivi de la consommation d'espaces et la lutte contre l'étalement urbain. Elles constatent aussi que, un an et demi après le lancement de la loi biodiversité, des moyens ambitieux sont mis en œuvre pour le déploiement de « paiements pour services environnementaux » afin de protéger l'environnement en créant de la richesse.

Concernant la **biodiversité des sols** et sa conservation, grâce à l'acquisition de connaissances et à l'évolution des pratiques, les chambres apprécient la reconnaissance de la « terre nourricière ». Toutefois, elles pointent un certain nombre d'interrogations et d'incompréhensions qui restent sans réponse. « Quid du renforcement de la police de l'environnement et de la ruralité ? Quelle concertation et quelle implication des acteurs locaux (forestiers, agriculteurs, collectivités...) dans la création de nouvelles aires protégées (dont le 11e parc national) ? »

Par ailleurs, les chambres d'agriculture sont pleinement engagées dans le plan Ecophyto 2 contribuant à la **réduction des produits phytosanitaires**, entre autres pour la protection des pollinisateurs, des oiseaux et l'ensemble de la biodiversité des champs. Avec une nouvelle augmentation de la redevance pour pollutions diffuses, elles s'interrogent donc sur la posture nouvelle du gouvernement. **Elles invitent le gouvernement à une collaboration** pour répondre à ces enjeux : « Chiche monsieur le ministre ! Les chambres d'agriculture sont prêtes à relever plusieurs de ces défis avec vous. Mais les moyens financiers et juridiques nécessaires à ces objectifs seront-ils à la hauteur ? »